

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NERVIEUX – 05 NOVEMBRE 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Etaient présents : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Jérôme BRUEL, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Gérard BRUEL, Mme Solange DUTOUR, Mme Virginie BONNET, Mr Olivier SOUZY, Mr Arnaud MIGNARD.

Absents : Mme Laurence COUBLE, Mme Françoise GIROUX Monsieur Jean-François BAZZARA, Monsieur Eric BOYER, Mr Patrice GEIGER.

Procurations : Mr Patrice GEIGER à Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean-François BAZZARA à Mr J.Luc DURRIS, Mme Françoise GIROUX à Mme Solange DUTOUR.

## BÂTIMENTS

- **Agrandissement maternelle** :

La chape béton est terminée et la dalle semble, a priori, de bonne qualité. La réalisation des enduits des façades aura lieu fin Novembre 2009 et les travaux à l'intérieur du bâtiment devraient reprendre mi-novembre 2009.

La fin des travaux est prévue pour fin Janvier 2010 et l'emménagement dans les nouveaux locaux devrait être effective après les vacances de Février 2010.

- **Autres bâtiments** :

- **Local dans la salle d'évolution de l'école** : Des étagères ont été posées, dans le local attenant à la Salle d'Evolution du RPI Nervieux/Mizérieux, afin de permettre à l'école et à l'Association Drôles de Dames d'y ranger leurs matériels ; à noter que l'Association Drôles de Dames a réintégré la salle d'évolution pour la tenue de leurs cours de gymnastique volontaire.

- **Mur du cimetière** : il sera prochainement procédé à la réfection du mur côté chapelle dont l'enduit du mur se désagrège.

- **Mairie** : Les portes d'entrée seront changées d'ici la fin de l'année 2009 afin de réduire les coûts de chauffage.

- **Travaux prévus pour 2010** : Un recensement des besoins sera réalisé pour l'ensemble des bâtiments communaux afin de prévoir pour le budget 2010 les travaux à réaliser et les demandes de subventions à faire auprès de différents organismes (Etat, Conseil Général...).

- Dans le cadre de la prévention de la grippe H1N1, des distributeurs d'essuie-main et de savon liquide ont été installés dans l'ensemble des bâtiments communaux.

- Les extincteurs ont été vérifiés dans l'ensemble des bâtiments communaux et ceux qui étaient obsolètes ont été changés.

- Les systèmes d'éclairage de secours des différents bâtiments publics ont été révisés, ou remplacés lorsque défectueux.

- **Salle Jeanne d'Arc** : un rendez-vous est prévu début décembre avec l'Association Paroissiale pour la rétrocession de cette salle à la Commune de Nervieux.

- **Contrôle électrique du RPI Nervieux/Mizérieux** : il a été réalisé en octobre par la société Véritas, comme chaque année.

## **VOIRIE / ASSAINISSEMENT**

- **Dossier nouvelle station d'épuration** : Mr le Maire a repris contact avec la Sous-Préfecture de Montbrison pour faire avancer ce dossier afin de pouvoir réaliser au plus tôt cet équipement.
- **SPANC** : Un nouvel arrêté en date du 07/09/2009 est paru au journal officiel concernant les modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif. Il rappelle que la Commune est responsable du contrôle de bon fonctionnement de ces installations.
- **Redevance pour modernisation du réseau de collecte** : Suite à la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 venue modifier les modalités de calcul des redevances des agences de l'eau, la Commune doit faire apparaître, sur les factures de redevance d'assainissement collectif, la part relative à la modernisation des réseaux de collecte (taux donné, chaque année, par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne) ; cette nouvelle redevance est due par l'ensemble des foyers redevables de la redevance d'assainissement collectif. Pour 2009, cette redevance s'élève à 0.17 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée (pour exemple, pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>, le coût s'élèvera à 20.40 €). 13 votants : 12 voix pour – 1 abstention.
- **Zone artisanale Les Longes** : Mr le Maire invite le Conseil Municipal à annuler la délibération du 04/07/2009 concernant l'éclairage public de la zone artisanale « Les Longes ». En effet, suite au redécoupage de la zone artisanale, le nombre de poteaux d'éclairage public doit être augmenté (7 au lieu 5) ainsi que le métrage linéaire (367 m au lieu de 250 m) ce qui porte le coût à 40 284.76 € (au lieu de 27 663.76 €). 13 votants : 13 voix pour.
- **Alimentation électrique pour le RCBN** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de comptabiliser le coût de cette alimentation en investissement plutôt qu'en fonctionnement depuis la Loi des finances rectificative 2009 et propose au Conseil Municipal d'annuler la délibération du 03/04/2009 afin de pouvoir utiliser cette possibilité. Le Conseil Municipal délibère en ce sens (aucun impact sur le coût). 13 votants : 13 voix pour.
- **Economies d'énergie** : Des études pour d'éventuelles économies d'énergie en matière d'éclairage public ont débuté mais le coût des installations à poser (minuterries) serait nettement supérieur (devis à recevoir) aux économies possibles.
- **Abribus** : Le Conseil Général de la Loire ayant changé de prestataire pour la pose d'abribus destinés aux usagers du Transport Interurbain de la Loire (TIL), le Conseil Municipal est invité à délibérer pour la mise en place d'un abribus à Nervieux et l'approbation du contrat de mise à disposition correspondant. 13 votants : 7 voix pour – 6 contre.
- **Projet d'agrandissement du complexe sportif** : Suite à la demande de la Sous-Préfecture de Montbrison, la délibération du 04/07/2009 est annulée (le Conseil Municipal ne pouvant donner délégation au maire pour engager des discussions) mais le Conseil Municipal maintient sa volonté d'agrandir le complexe sportif. 13 votants : 13 voix pour.
- **Achat de la parcelle ZS 56p** : Dans le cadre du projet d'agrandissement du terrain de foot d'entraînement et afin de préserver le terrain d'honneur, le Conseil Municipal d'acheter la parcelle ZS 56p au prix de 1.30 € le m<sup>2</sup> pour une surface d'environ 3000 m<sup>2</sup>. 13 votants : 13 voix pour.
- **Convention ATESAT avec la DDE** : La convention ATESAT (assistance technique de l'état aux communes et à leurs groupements au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire), arrivant à échéance au 31 Décembre 2009, le Conseil Municipal décide la reconduction de cette convention pour une durée de 3 ans. 13 votants : 13 voix pour.  
La signature de cette convention permet à la commune de bénéficier des services de la DDE pour la préparation des arrêtés de circulation, les autorisations de voirie, les procédures de classement et déclasserment des voies, la conservation et la surveillance du réseau communal, assistance pour l'entretien et les réparations de voirie..., assistance dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat.

- **Dénomination des rues** : La commission en charge de ce dossier (Virginie BONNET, Solange DUTOUR, Arnaud MIGNARD, Jérôme BRUEL, Serge TAMAIN) a réalisé un très gros travail de recensement de l'ensemble des maisons afin de connaître le nombre exact de plaques et de numéros. Lors de ce travail, elle s'est aperçue qu'il manquait des noms à certains chemins et que d'autres étaient à modifier et propose donc au Conseil Municipal de donner son accord sur ces points. 13 votants : 13 voix pour.  
Des demandes de devis ont également été faites par la commission en charge du dossier et propose au Conseil Municipal de faire une demande de subventions auprès de plusieurs organismes (Conseil Régional, Conseil Général, La Poste). Le Conseil Municipal autorise le maire à faire ces demandes de subventions. 13 votants : 13 voix pour.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

- **Plan de continuité en cas de pandémie grippale** : Conformément à la circulaire ministérielle du 26/08/2009, la Commune a adopté un plan de continuité du service public en cas de pandémie grippale afin d'assurer un minimum de présence auprès des administrés dans les principaux domaines (état civil, comptabilité, voirie/assainissement, accueil scolaire et périscolaire). 13 votants : 13 voix pour.
- **Permanences pour la vaccination contre la grippe H1N1** : Des élus de notre commune iront à Feurs aider la Commune de Feurs pour l'accueil des personnes désirant se faire vacciner. La campagne de vaccination débutera le 12 Novembre 2009.
- **Personnel communal** : Un contrat à durée déterminée sera conclu avec Sylvie COSTA de BEAUREGARD de 1<sup>er</sup> Décembre 2009 au 28 Février 2010 pour une durée hebdomadaire de 30 h, en raison du non achèvement des travaux d'agrandissement de la maternelle.

## **COMPTE RENDUS DE REUNIONS**

- **Conseil d'école le 22/10/2009** : Baisse des effectifs à la rentrée 2009 par rapport aux prévisions : 131 élèves contre 136 attendus.  
Liste des parents d'élèves délégués : Mesdames Bourrat, Lacroix, Méjean, Poncet, Porteron, Soubeyrand et Rapaud.
- **Communauté de Communes de Balbigny du 23/10/2009** : Début des travaux d'un nouvel atelier tertiaire dans la ZA du Bois Vert.  
Extension de la ZA du Bois Vert : 17 lots proposés au prix de 22 à 25 € le m<sup>2</sup>.  
Le projet d'aménagement du futur siège de la Coby à la gare est lancé (260 000 € de travaux prévus).
- **Gendarmerie de Feurs le 15/10/2009** : Le nombre de délits est en baisse sur Nervieux (13 contre 17 en 2008). Informations sur les stages de formation pour les propriétaires de chiens dangereux.
- **Assemblée Générale du Syndicat de la Bombarde le 05/10/2009** : elle s'est déroulée à Nervieux. Les points les plus importants : réhausse du barrage du Gué de la Chaux, approbation de marchés publics, débats autour des visites annuelles du SDIS concernant les poteaux d'incendie, pose de panneaux de sécurisation aux abords du barrage.
- **Calendrier 2010 des associations le 16/10/2009** : Réunion pour l'établissement du calendrier annuel. Discussions sur la nécessité de dynamiser la fête patronale.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Commémoration de la fin des hostilités 1914-1918** le mercredi 11 Novembre 2009 à 10h15,
- **Recensement agricole** : il aura lieu du 01/09/2009 au 31/03/2010,
- **Recensement de la population** : il aura lieu en Janvier – Février 2010 ; tous les foyers recevront un questionnaire à retourner aux 2 enquêteurs qui seront prochainement recrutés,
- **Association Drôles de Dames** : réception du compte rendu de l'Assemblée générale du 12/10/2009,
- **Aménagement de la Place du Souvenir** : une première esquisse a été reçue en mairie le 05/11/2009,
- **Cantine** : un courrier explicatif sur les prix de la cantine a été remis fin Octobre 2009 à l'ensemble des familles fréquentant le RPI Nervieux/Mizérieux,
- Il est évoqué la possibilité d'organiser **une réunion avec l'ensemble des associations** de la commune afin que chacun se connaisse et puisse exprimer ses éventuels besoins (dossier à revoir pour finalisation en février – mars 2010),
- **Syndicat Mixte du Barrage de Villerest** : le sentier pédestre « Sentier des bords de Loire entre Forez et Roannais » a été validé, circuit de 141 km pour un montant de 254 000 €. Ce sentier devrait être opérationnel fin 2011.
- **Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.)** : lors de ses différentes réunions, le C.M.E. a émis plusieurs idées dont la proposition de tirer le feu d'artifice de la fête patronale le samedi soir, créer un nouveau concours (recyclage d'objets) à la place des vélos fleuris. Demande d'abribus au Poteau, création d'une piste de skate-board, rédaction d'un questionnaire pour le téléthon sont les autres sujets émis par les enfants,
- **Réfection des fossés** : la commission voirie se réunira prochainement pour établir les travaux à prévoir pour 2010,
- **Bascule publique** : le contrôle annuel sera réalisé le 30 Novembre 2009.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 18 Décembre 2009 à 19h00.